

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## La Fouillouse (42480)

### Premier tour

– le 07/06/2020 –

#### Action n°1

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 4 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 4,1 millions d'euros

*Saint-Etienne Métropole a voté en juin 2019 son plan vélo, inspiré de notre projet des Voies-Vertes Métropolitaines ([www.voies-vertes-metropolitaines.com](http://www.voies-vertes-metropolitaines.com)). Nous saluons cette décision et souhaiterions renforcer l'ambition de ce plan vélo, pour porter la part modale du vélo à 10% sur le territoire de Saint-Etienne Métropole. Notons que l'engagement financier est de 10 euros par an et par habitant pour la réalisation de ce plan, c'est la moyenne nationale. A Lyon, ce budget est de 20 euros par habitant. En Allemagne, Belgique, Danemark et Pays-Bas, l'investissement annuel est en moyenne de 40 euros par habitant.*

#### Patrick Bouchet (2020, LA FOUILLOUSE DE DEMAIN)

Nous avons l'ambition de soutenir Saint-Etienne-Métropole et OCIVÉLO pour un projet de pistes SECURISEES bien au delà de notre commune car nous souhaitons proposer à nos administrés de multiples liaisons vers Saint-Etienne, Andrézieux-Bouthéon, Saint-Just-Saint-Rambert, Saint-Bonnet-Les-Oules, etc...

#### Action n°2

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

*Il serait appréciable que ce responsable se déplace à vélo !*

#### Patrick Bouchet (2020, LA FOUILLOUSE DE DEMAIN)

Une conseillère spéciale déléguée est déjà nommée dans notre liste pour cette mission.

#### Action n°3

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

*Les techniciens de la voirie sont concernés en priorité, mais l'ensemble des agents municipaux manque de connaissances à ce sujet.*

#### Patrick Bouchet (2020, LA FOUILLOUSE DE DEMAIN)

*Pas de commentaire*

#### Action n°4

Créer un réseau express vélo conforme à notre projet [www.voies-vertes-metropolitaines.com](http://www.voies-vertes-metropolitaines.com), lauréat du prix Talent du Vélo 2018 du Club des Villes et Territoires Cyclables. Ce réseau est étendu au territoire de Saint-Etienne métropole, facilitant la circulation à vélo péri-urbaine.

#### Patrick Bouchet (2020, LA FOUILLOUSE DE DEMAIN)

Le plan que nous avons pu consulter lors de notre rencontre en vos locaux est très intéressant et nous sommes en phase avec le tracé proposé.

Nous pensons aussi que la D1082 doit être un axe de réflexion important, ce d'autant plus qu'il y a quelques années, une piste cyclable existait sur cette route!

#### Action n°5

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

*Généraliser la Ville à 30km/h, sur l'ensemble des voiries de dessertes de quartier, réserver le 50km/h sur quelques axes de transit.*

*Faciliter les déplacements des piétons, des cyclistes puis des transports et commun et enfin des véhicules individuels motorisés.*

*La Ville à 30 est la mesure la plus efficace pour favoriser les déplacements à vélo.*

#### Patrick Bouchet (2020, LA FOUILLOUSE DE DEMAIN)

Nous avons déjà réfléchi à un "plan vélo et piétons" et avons des propositions à soumettre à nos concitoyens dont l'indispensable "Village à 30 km/h", la création de zones de stationnement vélos et de zones "0 voitures"

Notre commune, installée sur plusieurs collines, propose des voies parfois à forte déclivité. Ceci rend quasiment indispensable l'utilisation de vélos électriques et donc la création de stations de recharges.

**Action n°6**

Réaménager les avenues qui sont à 2×2 voies en 2×1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

**Patrick Bouchet (2020, LA FOUILLOUSE DE DEMAIN)**

Les deux axes principaux que nous comptons réaménager sont :

- l'ancienne route nationale 82, la D1082 (très dangereuse pour les vélos) dont les travaux d'aménagement sont de la compétence de Saint-Etienne-Métropole que nous saurons motiver et que nous accompagnerons avec grande motivation.
- le deuxième est en cours de travaux et relie la rue du Vernay jusqu'à la fin de l'avenue Jean Faure en passant par l'avenue de la Libération (courte mais forte déclivité) et accueillant les transports en commun. Nous pensons utile toutefois de revoir certaines zones "compliquées".

**Action n°7**

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

*Ces aménagements, malgré les idées reçues, sont facteurs de sécurité.*

**Patrick Bouchet (2020, LA FOUILLOUSE DE DEMAIN)**

*Pas de commentaire*

**Action n°8**

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

**Patrick Bouchet (2020, LA FOUILLOUSE DE DEMAIN)**

Compte tenu des aménagements déjà réalisés, ceci sera difficile car nous n'avons que des écoles maternelles et primaires. Nous avons travaillé essentiellement sur la sécurisation des déplacements piétons et des déposes "minutes", les enfants étant trop jeunes pour venir en vélo.

**Action n°9**

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

**Patrick Bouchet (2020, LA FOUILLOUSE DE DEMAIN)**

Nous avons prévu de remplacer certaines places de stationnement auto au profit du stationnement vélo dans des lieux stratégiques (centre bourg, commerces, salles polyvalentes, socio-culturelles, mairie...)

La solution payante sera sans doute très impopulaire dans notre village, mais pourquoi ne pas la proposer en commission extra-municipale déplacements et cadre de vie!

**Action n°10**

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

**Patrick Bouchet (2020, LA FOUILLOUSE DE DEMAIN)**

Comme évoqué précédemment, nous avons prévu un plan de stationnement sécurisé vélo à proximité du centre bourg, des commerces, des salles communales, de la mairie, de la gare, arrêts majeurs de bus, etc...

**Action n°11**

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

**Patrick Bouchet (2020, LA FOUILLOUSE DE DEMAIN)**

Des "Vélobox" ou équivalent seront installés près de la gare et de la salle socio-sportive avec bornes de recharges électriques. Nous prévoyons le déploiement d'autre "box" en fonction du développement de l'utilisation du vélo!

**Action n°12**

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

*Le dispositif Alvéole de la FUB finance jusqu'à 100% de ces travaux. L'adjoint en charge de la commission de sécurité pourrait être l'ambassadeur de ce dispositif lors des visites des Établissements Recevant du Public. Infos sur <https://programme-alveole.com/>*

**Patrick Bouchet (2020, LA FOUILLOUSE DE DEMAIN)**

*Pas de commentaire*

**Action n°13**

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

**Patrick Bouchet (2020, LA FOUILLOUSE DE DEMAIN)**

Notre projet le prévoit, entre autre avenue de la Libération et près de la mairie.

**Action n°14**

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

**Patrick Bouchet (2020, LA FOUILLOUSE DE DEMAIN)**

*Pas de commentaire*

**Action n°15**

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

**Patrick Bouchet (2020, LA FOUILLOUSE DE DEMAIN)**

Dans la mesure de nos moyens

**Action n°16**

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

**Patrick Bouchet (2020, LA FOUILLOUSE DE DEMAIN)**

*Pas de commentaire*

**Action n°17**

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

**Patrick Bouchet (2020, LA FOUILLOUSE DE DEMAIN)**

Dans la mesure du possible j'utiliserai mon VTC électrique (fabrication artisanale française) pour mes déplacements sur la commune, mais aussi, compte tenu de mon métier, j'utiliserai mon véhicule hybride rechargeable disposant de 100kms d'autonomie.

**Action n°18**

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

**Patrick Bouchet (2020, LA FOUILLOUSE DE DEMAIN)**

*Pas de commentaire*

**Action n°19**

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

**Patrick Bouchet (2020, LA FOUILLOUSE DE DEMAIN)**

*Pas de commentaire*

**Action n°20**

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

**Patrick Bouchet (2020, LA FOUILLOUSE DE DEMAIN)**

*Pas de commentaire*

**Commentaires généraux****Patrick Bouchet (2020, LA FOUILLOUSE DE DEMAIN)**

Notre motivation pour ce projet vélo est forte et inscrite depuis plus de deux ans dans notre programme.

Nous pensons que son succès dépendra principalement de la sécurité et du cadre environnemental.

De nombreux Feuillantins aimeraient rejoindre SAINT-ETIENNE, ANDREZIEUX-BOUTHEON, SAINT-JUST et autres communes voisines en vélo, mais la peur de la route est une trop forte dissuasion.

Aussi, nous souhaitons voir aboutir la réalisation de larges pistes cyclables autonomes, ouvertes à tous (pas seulement aux cyclo-sportifs), dans un environnement agréable et sécurisé qui donne envie de prendre son vélo avec le sourire.

Avec des "bois" sécurisés, des stations de recharges aux points clés encourageant l'utilisation des vélos, nous espérons réduire les nuisances liées aux déplacements polluants sur notre commune (A72, D1082).

Plus nous ferons envie, plus ce sera facile, plus nous aurons de chance de succès !

Impossible d'y arriver seuls. C'est pourquoi nous soutiendrons SAINT-ETIENNE-METROPOLE et OCIVÉLO avec vigueur et serons moteur pour mettre en œuvre cet engagement dès les premiers jours de notre élection.

Nous avons déjà évoqué cet ambitieux projet avec des candidats de SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT (pour la D102), d'ANDREZIEUX-BOUTHEON (pour la D 1082) de SAINT-BONNET-LES-OUËLES (pour la route de Saint-Galmier).

Nous prévoyons de rencontrer prochainement les candidats de L'ETRAT, de SAINT-PRIEST-EN-JAREZ, de VILLARS et bien sûr de SAINT-ETIENNE (avec qui nous avons déjà eu quelques échanges), entre autres pour le "point noir" du carrefour de Ratarieux.

La situation géographique de La Fouillouse, nous laisse à penser que nous sommes "la clé" pour une solution "vélo" entre le bassin stéphanois et la Plaine du Forez et pourquoi pas aussi "la clé" pour une liaison historique entre les fleuves Rhône et Loire !